

Adresse des juges et du commissaire nationale du tribunal du district de Sens (Yonne), lors de la séance du 5 brumaire an III (26 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des juges et du commissaire nationale du tribunal du district de Sens (Yonne), lors de la séance du 5 brumaire an III (26 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 91;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21216_t1_0091_0000_1

Fichier pdf généré le 04/10/2019

12

Les juges et le commissaire national du tribunal du district de Sens [Yonne], félicitent la Convention de ce qu'elle a fait succéder la justice à la terreur; ils la regardent comme le point de ralliement des vrais patriotes et l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (43).

[Les citoyens juges et commissaire national du tribunal du district de Sens, à la Convention nationale, le 28 vendémiaire an III] (44)

Liberté, égalité ou la mort.

Citoyens Représentants,

Nous allons donc le voir enfin ce règne heureux de la liberté unie à la justice! Ces bienfaitrices de l'humanité que l'on voulait travestir en Euménides pour les rendre odieuses, en reprenant leurs traits et leur caractère vont attirer à elles tous les cœurs, et nous ne verrons plus l'anarchie antropophage usurper leur place et leurs noms. Ce monstre n'échappera point au coup mortel que lui porte votre loi du dix huit de ce mois.

Citoyens représentants, vous venés de conquérir la véritable liberté pour la seconde fois et vous vous êtes acquis des droits légitimes à une double reconnaissance de la part de tous les Français. C'est ainsi que vous êtes assurés de faire germer le vrai patriotisme dans tous les cœurs, et que pour tous, votre enceinte sacrée sera le seul point de ralliement, comme le garant de la félicité nationale.

Vous seuls, citoyens représentants êtes les dépositaires de la confiance et des pouvoirs, ne quittés donc le gouvernail que lorsqu'après ces glorieux succès, vous n'aurés plus à attendre de nous que les témoignages authentiques d'une reconnaissance sans bornes.

Salut et fraternité.

LE BOUX, JACQUELIN, DESMAISON,
MICHON, *président*, RESPINGES, A-F BARON,
commissaire national.

13

La société populaire de Moyenvic [Meurthe] félicite la Convention sur la journée du 9 thermidor, sur son Adresse au peuple et l'engage à se souvenir que c'est à elle seule que les Français ont confié leur destinée.

Mention honorable, insertion au bulletin (45).

(43) P.-V., XLVIII, 61.

(44) C 323, pl. 1385, p. 3.

(45) P.-V., XLVIII, 61.

[La société populaire de Moyenvic à la Convention nationale, le 26 vendémiaire an III] (46)

Le peuple est souverain.

Liberté, Égalité, Fraternité
et justice ou la Mort.

Tu as sauvé la patrie, par ton courage; le 10 thermidor la tête du nouveau tiran est tombée, le règne de sang a fini et tu as par ton adresse du 18, retracé à l'univers les principes de justice qui sont gravés dans le cœur de tous les Français.

Tu viens d'acquérir de nouveaux droits à notre reconnaissance, mais souviens toi, que c'est à toi seule que les Français ont confié leur destinée; le Peuple t'a rendu seul dépositaire de sa souveraineté, fais la respecter, et que ton énergie soit sans borne, si quelqu'audacieux étoient assez téméraires pour y attenter.

Marche d'un pas ferme, tu as la confiance de la France entière, les vrais républicains ne voyent en toi qu'un guide fidèle, ils n'auront de ralliement qu'autour de toi, nous te le jurons; oui, les vieux, les cheaux amis de la liberté te le jurent. Vive la République, une et indivisible. Vive la Convention.

JEANSEING, *président*, CHAPES
et une autre signature illisible, secrétaires.

14

Les administrateurs du district de Corbigny [Nièvre] jurent haine éternelle aux tyrans, aux traîtres et aux anarchistes, dévouement entier à la Convention et l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (47).

[Les administrateurs du district de Corbigny à la Convention nationale, le 20 vendémiaire an III] (48)

Citoyens Représentants,

En vain vous auriez déconcerté les royalistes et les ennemis extérieurs de la France, en décrétant une constitution sublime.

En vain vous les auriez attéré par l'établissement d'un gouvernement Révolutionnaire basé sur les principes d'ordre public.

En vain vous auriez détruit avec l'horrible Robespierre et ses iniques satellites l'espoir des criminels partisans de la tyrannie si vous ne restés pas au poste glorieux ou vous dévelop-

(46) C 325, pl. 1404, p. 11 et C 325, pl. 1407, p. 19. Voir ci-dessous, *Arch. Parlement.*, 11 brum., n° 10. *Bull.*, 13 brum.; *M. U.*, XLV, 232.

(47) P.-V., XLVIII, 61-62.

(48) C 323, pl. 1385, p. 8.